

Durée de la formation ?

1 jour – soit 7 heures.

À qui s'adresse cette formation ?

Aux techniciens d'assurances et actuaires, ainsi qu'à toute personne en charge des évaluations IFRS 17 dans les organismes d'assurances non-vie.

Pour obtenir quoi ?

Apprendre à mettre en place des indicateurs IFRS 17, lever les difficultés opérationnelles d'implémentation.

Quels objectifs pédagogiques ?

Maîtriser les problématiques méthodologiques en norme IFRS 17.

Analyser les différentes options méthodologiques.

Présenter et expliquer les impacts des options retenues.

Quelles méthodes mobilisées ?

Les sujets abordés seront illustrés par des exemples.

Quels sont les prérequis ?

Connaissance des notions générales d'IFRS 17.

Quelles modalités d'évaluation ?

Une évaluation des acquis des objectifs sera réalisée durant la formation.

Qui anime cette formation ?

Romain NOBIS,
Membre certifié de l'institut des actuaires, Romain NOBIS est senior manager chez SeaBird et a 13 ans d'expérience en provisionnement, modélisation, modèle interne, Solvabilité II, IFRS 17, réassurance, qualité de données et pilotage de projets. Il a accompagné plusieurs assureurs dans la mise en place de leur processus IFRS 17.



La formation en pratique...

Quand et où ?

30 septembre 2025

9 h 00 - 12 h 00 et 14 h 00 - 17 h 30
Caritat, Paris 8^e

Combien ça coûte ?

1 350 € HT + TVA 20%, soit 1 620 € TTC.

Les frais de participation couvrent la journée de formation, la documentation complète, le déjeuner et les pauses café.

Qu'allez-vous apprendre ?

Généralités

- L'origine et les objectifs de la norme
- Les principes de la norme
- Le calendrier de mise en place
- Présentation du compte de résultat et du bilan IFRS 17
- Une nouvelle notion : les groupes de contrats

Trois modèles de comptabilisation

- Le modèle général Building Block Approach (BBA)
 - Présentation des BE
 - Ajustement pour risques
 - Marge de service contractuelle et reconnaissance progressive du résultat
 - Courbe des taux
 - Onérosité
 - Option OCI
 - Date de reconnaissance et constitution des groupes de contrats
 - Traitement des frais d'acquisition
- Le modèle Premium Allocation Approach (PAA)
 - Une simplification sous conditions du modèle général
- Le modèle Variable Fee Approach (VFA)
 - Cas des contrats d'assurance avec participation directe aux bénéficiaires
- Comparaison de la norme IFRS 17 avec Solvabilité II

Les cessions de réassurance

- Risques d'incohérence avec les contrats bruts de réassurance
- Traitement de l'onérosité d'un groupe de traités de réassurance
- Notion de composante d'investissement
- Commissions fixes et variables
- Primes de reconstitution

01 44 51 04 00
info@caritat.fr

! Chaque participant se munira d'un ordinateur portable pour les travaux pratiques.

Qu'en disent les stagiaires ?

Cette formation est une nouveauté du catalogue Caritat.